

Les différences entre les activités et les articles courants de dépense dans le tableau ci-dessus représentent les frais des articles courants de dépense autres que l'information. Par exemple, les \$699,000 s'appliquant à l'agriculture comprendraient partiellement ou globalement les frais suivants imputables au service d'information:

- salaires et traitements
- transport et communication
- services professionnels et spéciaux
- location, achat, réparations et entretien
- services, matériaux et fournitures
- autres dépenses

A l'exclusion du taux important de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, la moyenne des trois autres ministères indiqués dans le tableau est d'environ 72 p. 100. Le pourcentage moyen pour les quatre ministères est d'environ 144 p. 100. Lorsqu'on applique ces pourcentages à la somme totale de 60.3 millions de dollars indiquée pour l'information sous la rubrique *articles courants de dépenses* du Budget des dépenses, on arrive d'une part à environ 104 millions de dollars et d'autre part à 147 millions de dollars. Il ne faut pas oublier que ces sommes ne font pas état du coût des services d'information dans nombre de Sociétés de la Couronne que ne mentionne pas le Budget des dépenses.

Par conséquent, on peut conclure que le coût global de l'information des ministères et organismes du gouvernement fédéral tel qu'il apparaît dans le Budget des dépenses dépasse 100 millions de dollars et se rapproche plus vraisemblablement de 150 millions de dollars. Si l'on incluait toutes les Sociétés de la Couronne qui ne paraissent pas dans le Budget des dépenses, nous pensons que cette somme atteindrait 200 millions de dollars.

En dépit des difficultés qu'il y a à séparer les coûts de l'information du budget global des ministères, on estime que la procédure du Groupe de travail est une méthode logique pour définir l'information aux fins de la Comptabilité. Le processus d'information est divisé en cinq grandes catégories: publicité, audio-visuel, relations avec la presse, relations publiques, publications. Cela est peut-être arbitraire, comme l'est un état de compte. En tout cas, il s'agit de définir l'information à des fins budgétaires. Pour donner une idée plus complète de la façon dont le Groupe de travail découpe le processus de l'information, nous citons ce qui suit:

PUBLICITÉ comprend la préparation et l'insertion d'annonces dans des revues choisies ou générales à des fins de promotion; la production de slogans télévisés ou de publicité radiophonique.

AUDIO-VISUEL comprend la préparation, la production et la distribution de bandes magnétiques radiophoniques ou de programmes de té-